

Communiqué de Presse

LE SYSTEME DE CLASSIFICATION PEGI S'ETEND A TOUTES LES APPLICATIONS MOBILES GRACE A UN NOUVEAU SYSTEME DE RATIFICATION INTERNATIONALE

Bruxelles, 17 mars 2015 – PEGI annonce que le système de classification s'appliquera désormais à toutes les nouvelles applications disponibles sur le Google Play.

L'utilisation du système européen PEGI s'inscrit dans une initiative globale. Le Google Play utilisera désormais les systèmes de classification mis en place sur divers territoires par des instances responsables de la classification des produits de divertissements interactifs, regroupés au sein d'une organisation internationale : IARC, International Age Rating Coalition.



L'organisation IARC a développé un processus qui permet d'agréger les systèmes connus de classification par âge pour les applications et les jeux proposés sur les plateformes numériques. Google Play rejoint ainsi le Firefox Marketplace de Mozilla et affichera les pictogrammes, connus pour leur fiabilité et facilement reconnaissables, des classifications de PEGI (Europe), de l'ESRB (Amérique du Nord), de ClassInd (Brésil), de l'USK (Allemagne) et la Classification Board (Australie).

Le système IARC a été créé à la fin de l'année 2013 dans le cadre d'un effort international inédit impliquant des instances territoriales de classification des jeux. Ces dernières ont uni leurs forces et se sont accordées sur un processus unifié capable de générer simultanément des classifications pour de multiples territoires, et ce, tout en protégeant les normes culturelles propres à chacun. D'autres plateformes numériques devraient adopter cette démarche, notamment le Nintendo eShop, le PlayStation®Store de Sony et le Xbox Live® de Microsoft®. Tous les éditeurs d'applications et jeux mobiles devront désormais utiliser le processus de classification IARC dans le cadre du processus de référencement, qui est gratuit et simple d'utilisation.

Contact Presse SELL :

Anne Sophie Montadier – Responsable Communication & Relations Presse

01.56.90.08.24 / 06.27.55.06.64

as.montadier@sell.fr

« Le marché des jeux et des applications mobiles est en pleine croissance dans le monde entier. Les développeurs peuvent publier en un simple clic leurs jeux et applications sur les plateformes numériques, touchant ainsi un public international. Ce contexte a fait émerger des enjeux d'ordre culturel et réglementaire nécessitant une solution innovante comme IARC. Ce système permet aux développeurs et aux plateformes de proposer aux clients des directives à la fois fiables, conformes à la législation et adaptées à la culture locale concernant l'adéquation entre l'âge des utilisateurs et le contenu des jeux et applications qu'ils envisageraient de télécharger », a déclaré Jennifer Wacrenier, Responsable de la Communication chez PEGI S.A. « C'est très encourageant que les acteurs du numérique reconnaissent les avantages de cette initiative révolutionnaire. »

« Je tiens à saluer cette initiative responsable », a ajouté Robert Madelin, Directeur Général de la Direction Générale « Réseaux de communication, contenu et technologies » de la Commission européenne (DG CONNECT). « Généraliser la classification par âge des applications mobiles, en la rendant transparente et cohérente pour qu'elle soit comprise de tous les utilisateurs est une étape importante pour faire d'internet un endroit plus sûr pour les enfants. »

« Les éditeurs de jeux vidéo ont démontré en créant le système PEGI leur volonté d'être responsable et de garantir au public une information transparente et un accompagnement sur notre environnement. Cette expertise s'étend aujourd'hui à l'univers du mobile et à tous les types d'applications, prouvant la qualité et la légitimité de la démarche PEGI. L'organisation IARC est l'expression de la maturité du secteur du jeu vidéo, qui démontre une nouvelle fois sa capacité à s'autoréguler, en étant aujourd'hui à la pointe pour informer et sensibiliser les consommateurs », ajoute Jean-Claude Ghinozzi, Président du SELL.

À propos d'IARC :

L'initiative IARC (International Age Rating Coalition) propose un système qui est capable de classer selon l'âge les jeux et applications proposés sur les plateformes numériques, mais également de fournir des descriptions du contenu et des éléments interactifs. Les développeurs peuvent utiliser le système et afficher les classifications IARC uniquement sur les plateformes numériques ayant, d'une part, obtenu une licence d'exploitation et, d'autre part, intégré le système dans leur processus de référencement. Les développeurs peuvent utiliser ce système gratuitement. Il comprend un questionnaire unique qui, une fois rempli, classe immédiatement les produits selon les divers territoires à travers le monde. Ces classifications certifiées IARC sont ensuite intégrées à la plateforme numérique, puis recensées dans les régions concernées. L'IARC et les instances de classification participantes ont la responsabilité de contrôler et de garantir l'exactitude des classifications attribuées par le système. L'objectif fondamental est de permettre aux internautes, particulièrement les parents, d'accéder très facilement à des classifications connues, crédibles et adaptées à leur région dans le cadre des produits de divertissements interactifs, et ce, quel que soit l'appareil utilisé.

Contact Presse SELL :

Anne Sophie Montadier – Responsable Communication & Relations Presse
01.56.90.08.24 / 06.27.55.06.64
as.montadier@sell.fr

Parmi les cinq instances de classification à l'origine de l'IARC et représentant collectivement des régions desservant environ 1,5 milliard de personnes, on trouve :

- Pan-European Game Information (PEGI) - Europe
- Unterhaltungssoftware Selbstkontrolle (USK) – Allemagne
- Entertainment Software Rating Board (ESRB) – Amérique du Nord
- Classificação Indicativa (ClassInd) – Brésil
- Classification Board - Australie

Pour tout complément d'informations sur IARC, veuillez consulter le site : www.globalratings.com

A propos de PEGI – Pan European Game Information :

Créé en 2003, PEGI est le système de classification des jeux vidéo. Présent dans 38 pays d'Europe, il regroupe 600 entreprises et a ratifié plus de 20 000 jeux depuis sa création. Le système de classification PEGI permet aux parents de toute l'Europe de prendre des décisions éclairées lors de l'achat d'un jeu vidéo.

Depuis 2003, il s'est substitué à un certain nombre de systèmes nationaux de classification au moyen d'un système unique désormais utilisé dans la majorité des pays d'Europe. Le système bénéficie de l'appui des principaux fabricants de consoles, dont Sony, Microsoft et Nintendo, ainsi que des éditeurs et développeurs de jeux interactifs à travers toute l'Europe. Le système de classification par âge a été élaboré par la Fédération européenne des logiciels de loisirs, l'ISFE (Interactive Software Federation of Europe). <http://www.pegi.info/fr/>

Contact PEGI S.A. :

Jennifer Wacrenier

jennifer.wacrenier@pegi.eu

+32 2 612 17 73

Contact Presse SELL :

Anne Sophie Montadier – Responsable Communication & Relations Presse

01.56.90.08.24 / 06.27.55.06.64

as.montadier@sell.fr